

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Paraffinum liquidum

N° d'article 26546000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 8042-47-5

EINECS-Nr. 232-455-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits cosmétique, Production de produits pharmaceutique, industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Autres ingrédients ***

White oils

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Concentration

>= 95 %

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aucune

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Sol très glissant suite au déversement du produit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation d'aérosol. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter contamination de la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition *******White oils**

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	5	mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Lunge; DFG, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire. Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre Anti-gaz A.

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié	Polychloroprène		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.35	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	PVC		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	

Non adapté: gants en latex naturel

- gants en cuir

- gants en tissu épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière Liquide, limpide

Couleur incolore

Odeur inodore

Point de fusion

Valeur -9 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure 0.45 à 7 %(V)

Point d'éclair

Valeur > 150 °C

valeur pH

Remarque Non applicable

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Viscosité *****cinématique**

Valeur	>	20.5		mm ² /s
température		40	°C	

Pression de vapeur

Valeur	<	0.013		kPa
température		20	°C	

Densité et/ou densité relative

Valeur		0.840	à	0.91	g/cm ³
température		15	°C		

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

température d'auto-inflammabilité

Valeur	>	300	°C
--------	---	-----	----

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organe respiratoires.

Mutagénicité

Remarque Aucun

Toxicité pour la reproduction

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Remarque Aucun

Cancérogénicité

Remarque Ne pas documenté.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

évaluation Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

exposition répétée

évaluation Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

CL 0	100	à	10000
Durée d'exposition	96	h	
Remarque	Aucun données connues.		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE 0	100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE 0	100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Valeur	60		%
Durée de l'essai	28	d	
Remarque	Le produit est biodégradable.		

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Nom commercial: Paraffinum liquidum

Numéro de la matière: 265460

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Produit menace faiblement l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.